Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police 2000 : la Commission des finances du Grand Conseil accorde un crédit pour la poursuite des travaux préparatoires

La Commission des finances du Grand Conseil a accordé un crédit de 94'500 francs permettant de mettre en place la structure de conduite de Police 2000. Cette somme couvrira les frais du chef de projet et de la logistique nécessaire jusqu'à la fin de cette année.

Dans sa séance du 5 juillet 2001 et sur la base d'une demande de crédit supplémentaire de Fr. 516'900.- du Département de la sécurité et de l'environnement pour la mise en ?uvre de Police 2000, la Commission des finances du Grand Conseil avait débloqué une somme de Fr. 290'000.- (sur les Fr. 390'000.- demandés) ne concernant que les frais de mandat à un consultant et lui permettant de mener à bien le projet jusqu'à fin septembre 2001.

Après avoir entendu le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, Chef du Département de la sécurité et de l'environnement, lors de sa réunion du 6 septembre, la Commission des finances a finalement accepté d'accorder un montant complémentaire de Fr. 94'500.- (sur le solde de Fr. 226'900.- de la demande initiale) de façon à assurer le financement des coûts salariaux d'un chef de projet et de la logistique nécessaire jusqu'à la fin de l'année 2001.

La demande initiale portait sur la création de cette structure de conduite au plus tard au 1er septembre 2001 et sur des études complémentaires à mener par cette structure. Le report de l'octroi du crédit demandé explique cette diminution de l'ordre de 130'000 francs.

A la demande de la Commission des finances, le Chef du DSE remettra début 2002 un rapport d'information faisant le point sur la situation de Police 2000.

Après l'actuelle étude de faisabilité et pour autant que les dépenses nécessaires aient été inscrites dans les budgets respectifs, les phases suivantes concerneront divers projets pilotes durant l'année 2002 et une mise en exploitation dès 2003.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2001

Pascal BROULIS, Président COFIN, 079 / 435'01'78